

La Capacité en droit canonique

un diplôme d'actualité !

Ce diplôme d'Université (DU), de niveau initiation, se prépare entièrement à distance sous forme d'e-learning. Il s'agit d'une formation particulièrement utile depuis la promulgation par le pape François du motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus*. Ce texte prévoit en effet l'aide aux personnes en situation matrimoniale difficile tant à travers la procédure en nullité de mariage qu'à travers des structures paroissiales ou diocésaines accueillant les fidèles séparés ou divorcés (cf. art. 2 des règles de procédure annexes au motu proprio). Le diplôme de la capacité en droit canonique permet une préparation adéquate des personnes sollicitées pour cet accueil, qui consiste aussi à mener l'enquête préliminaire ou pastorale et à aider les personnes dans l'introduction d'une éventuelle procédure. Si ce diplôme est particulièrement adapté aux personnes auxiliaires des tribunaux ou des administrations d'Église, il s'adresse aussi à toutes les personnes intéressées au droit canonique catholique.

Le diplôme prévoit cinq matières fondamentales : *Principes généraux du droit canonique*, *Les grandes étapes de l'histoire du droit canonique*, *Le peuple de Dieu et les sacrements*, *L'évolution du mariage et de la famille dans les sociétés contemporaines et dans le droit de l'Église*, *Les procès en nullité de mariage*, matière assortie d'un stage de 25 h dans un tribunal d'Église. Une unité d'enseignement est constituée de trois matières optionnelles ; l'étudiant choisira *Le droit des laïcs dans l'Église* ou *Le droit de la vie consacrée* ou le *Stage dans une administration d'Église*.

Plus de renseignements dans le *Guide pédagogique de l'Institut de droit canonique* <https://theocatho.unistra.fr/idc/accueil/>

Demandes d'inscription pour 2020-2021 à adresser au Secrétariat de la Faculté de théologie catholique : <http://assistance-etudiant.unistra.fr/>.